



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 9
Partie 2 Corrections aux cartes	10 - 20
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	21 - 22
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	23 - 25

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

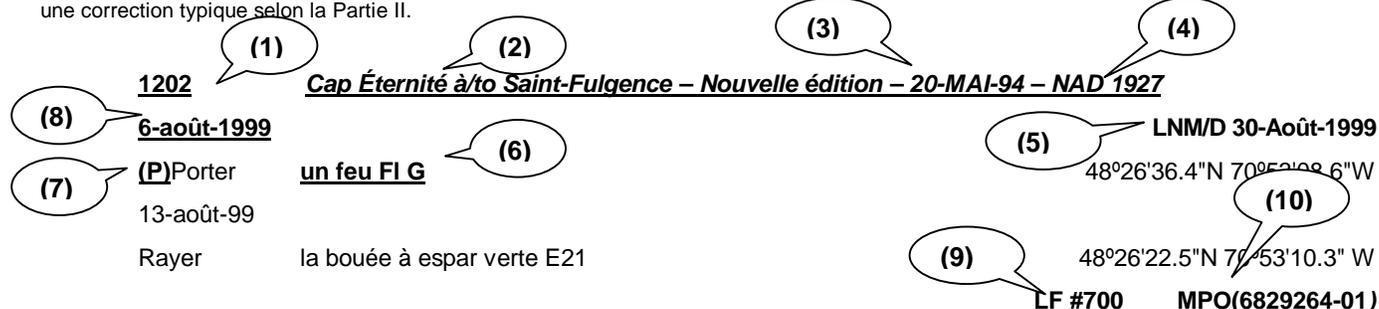
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux/

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (9M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/epages/mcts/notship/notosh2.htm>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330, 331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312, 313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314, 315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

ÉQUIPEMENT DGPS - MISE EN GARDE

En plus de la transmission des corrections et autres messages, les stations DGPS de la Garde côtière assurent un service d'intégrité. Lorsqu'une condition de défaillance apparaît ou encore qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS (défaillance dans le contenu et l'intensité du signal DGPS), un code spécifique est aussitôt diffusé. La transmission de ce code, qui se fait dans un délai de 10 secondes, est en soi l'intégrité du système DGPS et a pour but d'afficher sur l'équipement de l'utilisateur la condition existante à la station. Il existe plusieurs équipements DGPS sur le marché qui ne traitent pas ou encore interprètent mal ce code d'intégrité.

Bien que durant les essais très peu de situations de signal DGPS non conforme se sont produites, les usagers doivent être conscients de la capacité ou non de leur équipement DGPS à bien gérer cette information. Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter ce code.

SIGNAL D'ARRÊT D'UTILISATION DES CORRECTIONS

En plus d'offrir une surveillance des signaux qu'elles transmettent, les stations DGPS assurent également une intégrité des signaux GPS. Advenant le cas qu'un message erroné soit transmis par un satellite, la station DGPS génère immédiatement une alarme qui indique à l'équipement de l'utilisateur de ne pas utiliser la correction pour ce satellite. Cette alarme prend la forme d'une valeur de correction (en mètres), c'est-à-dire que la correction est aussitôt changée pour une valeur spécifique qui, une fois reconnue, force l'équipement DGPS à arrêter d'utiliser le satellite dans son calcul de position. Malheureusement, il est arrivé quelques cas où des équipements sur le marché ne reconnaissaient pas adéquatement cette valeur et même l'appliquaient comme étant une correction. Cela peut résulter en des erreurs de position pouvant atteindre jusqu'à 15 kilomètres lorsque le récepteur est en mode DGPS.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter adéquatement cette valeur de correction.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention Aides à la navigation

2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement global par satellite (GPS) qui comprend 20 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en avril 2000.

Ce système de positionnement global différentiel (DGPS) permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives aux programmes maritimes des aides à la navigation se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les navigateurs sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes

Garde côtière canadienne

Ministère des Pêches et Océans

201 Front Street North, suite 703

Sarnia, ON

N7T 8B1

N^{os} de téléphone : (519) 383-1859 / (519) 383-1861

N^o de télécopieur : (519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
 Direction générale des programmes maritimes
 Garde côtière canadienne
 Ministère des Pêches et Océans
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
 Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST _____

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST _____

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____
NOUVELLE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX

CANADA - MODIFCATIONS AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AUX ZONES DE SERVICE DU TRAFIC MARITIME - MPO 5765.....	2
MANITOBA - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.....	4
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes.....	6
- Cartes électroniques de navigation.....	5
- Cartes électroniques de navigation S-57.....	5
- Liste cumulative de corrections aux cartes.....	6
- Liste des cartes corrigées à la main.....	1
- Liste des cartes non corrigées à la main.....	1

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
L/C 3000	10,11				
L/C3002	11				
3062	11,12				
3311	12				
3312	12				
L/C 3512	12				
3535	12				
L/C 3603	12,13				
L/C 3604	13,14				
3726	14				
3728	14				
3787	15-19				
3802	19				
L/C 3853	19				
5620	6				
5641	6				
5800	19				
5860	19				
6369	19				
7010	19				
L/C 7011	20				
7527	6				
7661	20				
7663	20				

**PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes corrigées à la main.

Remplace la liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #12/00.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC ne fournit plus de liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir sur le site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com>

1310	2017	2077	2225	2282	2304
1311	2018	2085	2226	2283	2305
1409	2042	L/C 2100	L/C 2228	L/C 2284	2306
1410	2043	L/C 2110	2235	2286	2307
1411	2049	L/C 2120	2241	2289	2308
1432	2050	L/C 2121	L/C 2243	2291	2309
1433	2053	L/C 2122	L/C 2244	2292	2310
1434	2054	L/C 2123	L/C 2245	2293	2311
1435	2058	2165	2250	2294	2312
1436	2059	2181	2251	2297	2313
1437	L/C 2060	L/C 2200	2257	2298	2314
1438	2061	L/C 2201	2258	2299	2315
1439	2064	2218	2259	L/C 2300	2318
L/C 2000	2067	2221	2268	L/C 2301	
2006	2069	2222	2273	L/C 2302	
2007	2070	2223	2274	2303	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes non corrigées à la main.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #12/00.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être faite par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2048	3062	6050	6215	6267	6356
1351	2055	3080	6100	6216	6268	6357
1361	2086	3311	6101	6217	6269	6358
1509	2140	3312	6105	6218	6270	6359
1512	2204	3313	6106	6240	6271	6360
1551	2205	3488	6109	6241	6272	6368
1553	2261	3489	6110	6242	6273	6369
1554	2266	4145	6111	6243	6274	6370
1555	2267	6023	6112	6247	6285	6371
2011	2400	6026	6201	6248	6286	6390
2021	3052	6028	6205	6249	6287	6454
2023	3053	6030	6209	6258	6310	6455
2024	3055	6035	6211	6259	6311	6505
2025	3056	6036	6212	6260	6341	6506
2026	3057	6037	6213	6263	6354	6730
2029	3058	6038	6214	6264	6355	

PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

La présente est une liste des cartes qui ne sont pas corrigées à la main suivant leur date de publication. Le SHC ne fournit plus une liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir sur le site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com>

1400	2044	6021	6409	6418	6427	6436
1510	2202	6022	6410	6419	6428	6437
1513	2203	6107	6411	6420	6429	6438
1514	2206	6108	6412	6421	6430	6441
1515	2260	6206	6413	6422	6431	6451
1550	3050	6207	6414	6423	6432	6452
1552	3061	6251	6415	6424	6433	6453
2022	4141	6281	6416	6425	6434	C-4
2028	4142	6408	6417	6426	6435	

CANADA - MODIFICATIONS AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AUX ZONES DE SERVICE DU TRAFIC MARITIME - MPO 5765.

Publication: Exigences réglementaires relatives aux zones de service du trafic maritime - MPO 5765

1. Table I - L'article suivant devrait être modifié comme indiqué:

Item 4, Colonne 5: Modifier 14 pour lire 11

Item 4, Colonne 6: Modifier 156.7 pour lire 156.55

2. Tableau II - Les articles suivants devraient être modifiés comme indiqué:

Item 7, Colonne 4: Modifier 47°03'21.1"N, 54°20'17.9"W pour lire 46°53'20"N, 54°40'56"W

Item 10, Colonne 4: Modifier 47°05'55"N, 54°17'52"W pour lire 47°03'21"N, 54°20'18"W

Item 14, Column 4: Modifier Une ligne tracée dans une direction de 101° - 281° (vrai) et passant par le point 47°22'58"N, 54°04'48"W et s'étendant jusqu'à la rive. pour lire Une ligne tracée dans une direction de 101° - 281° (vrai) et passant par le point 47°23'01"N, 54°05'13"W et s'étendant jusqu'à la rive.

3. Tableau II - Ajouter l'article suivant:

Item	Colonne 1 Nom de secteur de la zone des services de trafic maritime	Colonne 2 Nom du point d'appel	Colonne 3 Numéro du point d'appel	Colonne 4 Description du point d'appel
15	Baie Placentia Secteur 2		7	Une ligne orientée 090° - 270° (vrai) passant par 47°31'55"N, 54°00'32"W et s'étendant jusqu'à la rive.

**PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

7. Tableau II

Ajouter Item 90.1 - 93.1:

Item	Colonne 1 Nom de secteur de la zone des services de trafic maritime	Colonne 2 Nom du point d'appel	Colonne 3 Numéro du point d'appe	Colonne 4 Description du point d'appel
90.1	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1B	50°01'20"N, 66°00'00"W
90.2	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1C	49°59'20"N, 66°00'00"W
90.3	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1D	49°52'30"N, 66°00'00"W
90.4	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1E	49°38'40"N, 66°00'00"W
90.5	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1F	49°34'20"N, 66°00'00"W
90.6	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1G	49°26'20"N, 66°00'00"W
90.7	St-Laurent Secteur 1	Méridien 66°00'00"W	1H	49°22'00"N, 66°00'00"W
91.1	St-Laurent Secteur 1	Pointe des Monts	2B	Une ligne joignant les positions 49°07'30"N, 67°19'30"W; & 48°55'18"N, 67°16'18"W
92.1	Secteurs 1 & 2	Pointe Manicouagan	3B	Une ligne joignant les positions 49°52'20"N, 68°00'00"; & 48°42'00"N, 67°52'00"W
93.1	St-Laurent Secteur 2	Pointe au Boisvert	4B	Une ligne joignant les positions 48°26'48"N, 68°59'20"W; & 48°19'42"N, 68°50'18"W

MANITOBA - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.

Référence: Avis 577(P)/99 annulé.

La Garde côtière canadienne a terminé l'entretien du dragage sur la rivière Red et le lac Winnipeg à la fin de la saison de navigation de 1999. Vous êtes priées de présenter toutes questions à Al Beaucage, Garde côtière canadienne, Téléphone (519) 383-1868, Facs: (519) 383-1989.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation S-57.

- Notes: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:
Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1 (709) 576-0634
Télécopieur: (709) 576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUITS EN CIRCULATION

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470358	Hakai Passage to Fitz Hugh Sound - (Part 2 of 2)
CA673268	Harbours in Lake Erie - Erieau
CA576072	Lumley Cove
CA476112	St Marys River
CA576226	Fishery Products International Wharves / Quais
CA570102	Pedder Bay
CA470354	Esperanza Inlet (western portion part 1 of 2)
CA576040	Lockeport Harbour
CA376061	Country Harbour to/à Ship Harbour
CA576107	Trepassey Harbour
CA479020	Quebec à/to Donnacona
CA579036	Escoumins
CA579077	Saint-Fulgence à/to Rivière Shipshaw
CA479148	Baie Ellis

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation.

- Notes: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:
Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1 (709) 576-0634
Télécopieur: (709) 576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
Carte nouvelle			
5049R/M	Davis Inlet to/aux Seniartlit Islands	25-Jun-99	Voir Note 2
Nouvelles éditions			
4842R/M	Cape Pine to/au Cape St Mary's	27-Oct-00	Voir Note 2
6021R/M	Lake Muskoka	24-Sep-99	Voir Note 2
6022R/M	Lake Rosseau and/et Lake Joseph	24-Sep-99	Voir Note 2

PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT#	PRIX
Nouvelle carte					
<u>HUDSON BAY/BAIE D'HUDSON</u>					
5641	Arviat and Approaches / et approches Limites: 61° 24' 00" N, 94° 25' 00" W 61° 24' 00" N, 93° 10' 00" W 61° 00' 00" N, 93° 10' 00" W 61° 00' 00" N, 94° 25' 00" W	1:60:000	01-Déc-00	4	\$20.00
	Cartouche: Arviat Limites 61° 08' 30" N, 94° 05' 00" W 61° 08' 30" N, 94° 56' 00" W 61° 05' 30" N, 93° 56' 00" W 61° 05' 30" N, 94° 05' 00" W	1:25:000			
Note: Cette carte annule le cartouche, Eskimo Point sur la carte 5368.					
<u>HUDSON BAY/BAIE D'HUDSON</u>					
5620	Entrance to/Entrée à Chesterfield Inlet (Fairway Island to/à Ellis Island)	1:40:000	29-Déc-00	4	\$20.00
<u>NUNAVUT - DEVON ISLAND</u>					
7527	Erebus and/et Radstock	1:50:000	29-Déc-00	4	\$20.00

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste cumulative de corrections aux cartes.

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 27-novembre-2000 au 30-mars-2001.

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1220	01-DEC-2000
1221	15-DEC-2000, 01-DEC-2000
1226	30-MAR-2001
1230	30-MAR-2001
1233	01-DEC-2000
L/C1234	(P)09-FEV-2001, 01-DEC-2000
1235	02-MAR-2001
L/C1236	09-FEV-2001
1310	30-MAR-2001, 09-MAR-2001, 02-MAR-2001, 15-DEC-2000
1311	23-MAR-2001, 01-DEC-2000
1312	16-MAR-2001, 01-DEC-2000
1313	16-MAR-2001, 01-DEC-2000
1314	23-MAR-2001, 16-MAR-2001, (29-SEP-2000 Nouvelle édition Annoncé)
1315	23-MAR-2001
1316	09-FEV-2001
1317	(P)16-FEV-2001, 01-DEC-2000
1351	01-DEC-2000
1361	16-FEV-2001, 01-DEC-2000
1410	16-MAR-2001, 09-FEV-2001

PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1438	29-DEC-2000
1439	29-DEC-2000
1509	30-MAR-2001, 05-JAN-2001, (P)05-JAN-2001, (T)05-JAN-2001
1510	09-FEV-2001
1512	09-MAR-2001
1514	01-DEC-2000
1515	09-MAR-2001, (P)09-MAR-2001, (P)01-DEC-2000
2043	19-JAN-2001
2049	16-FEV-2001
2058	02-FEV-2001
2064	29-DEC-2000
2077	23-MAR-2001, 16-FEV-2001, 29-DEC-2000
2085	23-MAR-2001
2086	23-MAR-2001, 29-DEC-2000
L/C2200	05-JAN-2001
L/C2201	09-MAR-2001, 09-FEV-2001
2202	23-MAR-2001, 09-MAR-2001
2203	23-MAR-2001, 09-MAR-2001, (T)09-MAR-2001
2225	09-MAR-2001, (T)09-MAR-2001
2241	15-DEC-2000
L/C2243	09-MAR-2001, (T)09-MAR-2001
L/C2245	09-MAR-2001
2251	23-MAR-2001, 02-FEV-2001
2284	(T)09-MAR-2001
2292	09-MAR-2001
2297	02-FEV-2001
2314	09-MAR-2001
L/C3000	(P)23-MAR-2001, 09-MAR-2001, (T)23-FEV-2001
L/C3001	(T)23-FEV-2001
L/C3002	09-MAR-2001, 23-FEV-2001
3053	(P)19-JAN-2001
3055	02-FEV-2001
3056	02-FEV-2001
3062	09-MAR-2001
3311	02-MAR-2001, 02-FEV-2001
3312	02-MAR-2001, 02-FEV-2001, 29-DEC-2000, (P)29-DEC-2000
3313	19-JAN-2001, (T)29-DEC-2000, 15-DEC-2000, 01-DEC-2000
3419	(T)23-FEV-2001, 01-DEC-2000, (P)01-DEC-2000
3441	(T)29-DEC-2000, 15-DEC-2000
3442	19-JAN-2001, 01-DEC-2000
3459	08-DEC-2000
L/C3462	19-JAN-2001, 15-DEC-2000
L/C3463	19-JAN-2001
3473	19-JAN-2001
3475	01-DEC-2000
3490	(T)02-FEV-2001
3495	02-FEV-2001
L/C3512	02-MAR-2001, 08-DEC-2000
3535	02-MAR-2001
3540	(P)29-DEC-2000
3545	23-FEV-2001
L/C3602	(T)23-FEV-2001, 19-JAN-2001
L/C3603	(P)23-MAR-2001, 09-MAR-2001
L/C3604	(P)23-MAR-2001, 09-MAR-2001, (T)23-FEV-2001
L/C3606	08-DEC-2000
3623	(T)23-FEV-2001
3668	01-DEC-2000
3670	19-JAN-2001
3674	26-JAN-2001
3676	15-DEC-2000

PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
3680	(T)23-FEV-2001
3726	09-MAR-2001
3728	(P)23-MAR-2001
3734	12-JAN-2001
L/C3744	23-FEV-2001
3787	(P)23-MAR-2001
3802	09-MAR-2001
L/C3853	09-MAR-2001
3934	19-JAN-2001
3956	22-DEC-2000
3957	22-DEC-2000
3958	(T)23-FEV-2001
3964	(T)23-FEV-2001
L/C4002	23-MAR-2001, 09-MAR-2001, 15-DEC-2000
L/C4003	30-MAR-2001, 02-FEV-2001, 19-JAN-2001, 08-DEC-2000
L/C4010	(T)30-MAR-2001
L/C4011	(T)30-MAR-2001, 02-FEV-2001, 19-JAN-2001
L/C4012	(T)30-MAR-2001, 02-FEV-2001
L/C4013	08-DEC-2000
L/C4015	09-MAR-2001, 16-FEV-2001
L/C4016	16-FEV-2001
L/C4017	16-FEV-2001
L/C4021	09-MAR-2001
L/C4022	23-MAR-2001
4024	23-MAR-2001, 09-MAR-2001, 15-DEC-2000
L/C4025	09-MAR-2001
L/C4026	15-DEC-2000
L/C4045	02-MAR-2001, 08-DEC-2000
L/C4098	23-MAR-2001
L/C4099	23-MAR-2001
4114	(T)01-DEC-2000
4115	12-JAN-2001
4117	09-MAR-2001, (T)12-JAN-2001
4124	12-JAN-2001
4203	01-DEC-2000, (T)01-DEC-2000
4209	23-FEV-2001
4211	(T)30-MAR-2001, 02-FEV-2001
L/C4227	30-MAR-2001, 01-DEC-2000
L/C4230	09-MAR-2001, 02-FEV-2001
L/C4240	02-FEV-2001
L/C4241	23-FEV-2001
4244	02-FEV-2001
4278	23-FEV-2001
4306	05-JAN-2001
L/C4321	23-MAR-2001, 08-DEC-2000
L/C4340	09-MAR-2001
4342	09-MAR-2001
4379	02-FEV-2001
4430	15-DEC-2000, (P)15-DEC-2000
4440	09-MAR-2001
4459	(T)16-MAR-2001
4470	09-MAR-2001
4474	(P)05-JAN-2001
L/C4485	08-DEC-2000
4486	30-MAR-2001, (T)30-MAR-2001
4491	05-JAN-2001
4497	22-DEC-2000, 15-DEC-2000
4617	05-JAN-2001
L/C4622	16-FEV-2001, 02-FEV-2001
4633	09-MAR-2001

PARTIE 1 – Édition 03/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
4634	16-MAR-2001, 16-FEV-2001
4638	16-MAR-2001, 16-FEV-2001
4644	08-DEC-2000
4702	02-MAR-2001
4724	09-MAR-2001, 02-FEV-2001
L/C4817	16-FEV-2001, 02-FEV-2001
L/C4844	16-FEV-2001
L/C4845	16-FEV-2001, 19-JAN-2001, 08-DEC-2000
L/C4847	(T)30-MAR-2001
4849	(T)30-MAR-2001
4854	12-JAN-2001
4855	12-JAN-2001
4858	26-JAN-2001, 19-JAN-2001
4905	(29-DEC-2000 Nouvelle édition Annoncé)
4911	12-JAN-2001, 05-JAN-2001, 22-DEC-2000
L/C4913	19-JAN-2001
4921	09-MAR-2001
L/C4951	23-MAR-2001, 09-FEV-2001
L/C4952	09-FEV-2001
4954	09-FEV-2001
4956	23-MAR-2001
4980	09-MAR-2001
5031	23-FEV-2001
5051	09-MAR-2001
5620	(29-DEC-2000 Nouvelle édition Annoncé)
5641	(01-DEC-2000 Carte Nouvelle Annoncé)
5800	02-MAR-2001
5860	02-MAR-2001
6023	09-MAR-2001
6035	16-MAR-2001
6100	(P)05-JAN-2001
6213	23-FEV-2001, 15-DEC-2000
6214	09-MAR-2001
6216	29-DEC-2000
6217	02-MAR-2001
6369	23-MAR-2001
6441	02-FEV-2001
7010	02-MAR-2001
L/C7011	02-MAR-2001
7527	(29-DEC-2000 Nouvelle édition Annoncé)
7575	05-JAN-2001
7600	02-FEV-2001
7620	02-FEV-2001
7661	23-MAR-2001
7662	02-FEV-2001
7663	23-MAR-2001
L/C8007	16-MAR-2001
L/C8014	16-FEV-2001
C-4	15-DEC-2000

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JAN-1989 - Nad 1927

09-MAR-2001		LN/D. (2360-1999)
Déplacer	la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46004	de 50°58'00.0"N 135°48'12.0"W à 50°55'49.8"N 136°05'43.2"W (P2000214) LL(807.17) MPO(6200989-01)
23-MAR-2001		LN/D. 09-MAR-2001
(P)Rayer	la limite de la zone dangereuse de tir	joignant 49°49'54.0"N 129°00'00.0"W 49°41'00.0"N 128°20'00.0"W et 50°08'00.0"N 128°20'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-01)
(P)Rayer	la légende CYD 111	49°57'00.0"N 128°40'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-02)
(P)Rayer	la limite de la zone dangereuse de tir	entre 49°41'00.0"N 128°20'00.0"W et 49°28'00.0"N 127°10'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-03)
(P)Rayer	la légende CYD 110	49°47'00.0"N 128°04'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-04)
(P)Porter	une limite de zone dangereuse de tir	joignant 49°30'00.0"N 127°40'00.0"W 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W 49°24'36.0"N 127°10'12.0"W 49°27'42.0"N 127°11'00.0"W et 49°30'00.0"N 127°14'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-05)
(P)Porter	une légende WCFA North	49°22'30.0"N 127°25'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-06)
(P)Porter	une limite de zone dangereuse de tir	joignant 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W 49°00'00.0"N 127°40'00.0"W 49°00'00.0"N 127°00'00.0"W 49°12'18.0"N 127°00'00.0"W et 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-07)
(P)Porter	une légende WCFA South	49°07'30.0"N 127°25'00.0"W
	Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.	MPO(6201014-08)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter EXERCISE AREA WP 52°30'00.0"N 125°15'00.0"W
Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Tofino Traffic on VHF Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP

Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Tofino Traffic par radio VHF, voie 74.

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-09)

L/C3002 - Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 16-DEC-1994 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. 23-FEB-2001
Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46147 de 51°49'38.0"N 131°12'04.0"W
à 51°49'42.0"N 131°13'30.0"W
(P2000217) LL(769.5) MPO(6200990-01)

Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46208 de 52°29'24.0"N 132°42'00.0"W
à 52°30'54.0"N 132°41'30.0"W
(P2000224) LL(812) MPO(6200996-01)

3062 - Pitt River - Carte Nouvelle - 24-MAI-1985 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. (508-1997)
Déplacer la bouée plate verte marquée L7 de 49°21'14.5"N 122°35'37.0"W
à 49°21'13.2"N 122°35'42.1"W
(P2001002) MPO(6200998-01)

Rayer la bouée à espar rouge marquée L14 49°21'50.3"N 122°34'24.0"W
(P2001003) MPO(6200999-01)

3062 - Pitt Lake - Carte Nouvelle - 24-MAI-1985 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. (508-1997)
Déplacer la bouée plate verte marquée L7 de 49°21'14.5"N 122°35'37.0"W
à 49°21'13.2"N 122°35'42.1"W
(P2001002) MPO(6200998-01)

Rayer la bouée à espar rouge marquée L14 49°21'50.3"N 122°34'24.0"W
(P2001003) MPO(6200999-01)

Rayer la bouée conique rouge marquée L16 49°22'32.0"N 122°34'00.0"W
(P2001004) MPO(6201000-01)

Porter une bouée à espar rouge marquée L16 49°22'15.0"N 122°34'06.7"W
MPO(6201000-02)

Déplacer la bouée lumineuse à charpente rouge FIR marquée L20 de 49°23'19.3"N 122°33'37.0"W
à 49°22'55.2"N 122°33'45.1"W
(P2001005) LL(373.2) MPO(6201007-01)

Rayer la bouée plate verte marquée L21 49°23'42.0"N 122°33'39.0"W
(P2001006) MPO(6201008-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la bouée charpente lumineuse rouge FIR marquée L24 49°23'57.1"N 122°33'18.0"W
(P2001007) MPO(6201009-01)

Porter une bouée à espar rouge marquée L24 munie d'un réflecteur radar 49°24'00.0"N 122°33'18.7"W
MPO(6201009-02)

3311 – Pender Harbour to/à Grief Point – Feuille 4 – Nouvelle édition – 31-DEC-1993 – NAD 1983

02-MAR-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
Porter un câble sous-marin entre 49°37'49.3"N 124°04'43.9"W
et 49°37'59.6"N 124°03'37.1"W
MPO(6201010-01)

3311 – Pender Harbour – Feuille 4 – Nouvelle édition – 31-DEC-1993 – NAD 1983

02-MAR-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
Porter un câble sous-marin entre 49°37'53.3"N 124°04'20.0"W
et 49°37'59.6"N 124°03'37.1"W
MPO(6201010-01)

3312 – Continuation A – Feuille 2 – Carte Nouvelle – 31-JAN-1986 – Nad 1927

02-MAR-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
Porter un câble sous-marin entre 49°37'49.9"N 124°04'39.4"W
et 49°38'00.4"N 124°03'34.8"W
MPO(6201010-01)

L/C3512 – Strait of Georgia, Central Portion / Partie Centrale – Nouvelle édition – 25-DEC-1998 – NAD 1983

02-MAR-2001 LNM/D. 08-DEC-2000
Porter un câble sous-marin entre 49°37'49.3"N 124°04'43.9"W
et 49°37'59.6"N 124°03'37.1"W
MPO(6201010-01)

3535 – Pender Harbour – Nouvelle édition – 16-AOU-1985 – Nad 1927

02-MAR-2001 LNM/D. (516-1999)
Porter un câble sous-marin entre 49°37'49.9"N 124°04'39.4"W
et 49°38'00.4"N 124°03'32.2"W
MPO(6201010-01)

L/C3603 – Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound – Nouvelle édition – 23-OCT-1981 – Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. (950-1991)
Rayer la bouée sphérique lumineuse jaune FI(5)Y (SADO) 49°02'12.0"N 125°48'00.0"W
(P2000213) LL(134.2) MPO(6200988-01)

23-MAR-2001 LNM/D. 09-MAR-2001
(P)Rayer la limite de la zone dangereuse de tir entre 49°34'16.0"N 127°43'42.0"W
et 49°28'00.0"N 127°10'00.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-03)

(P)Rayer la légende CYD 110 49°36'12.0"N 127°34'12.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-04)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter une limite de zone dangereuse de tir joignant 49°30'00.0"N 127°40'00.0"W
49°15'00.0"N 127°40'00.0"W
49°15'00.0"N 127°02'30.0"W
49°24'36.0"N 127°10'12.0"W
49°27'42.0"N 127°11'00.0"W
et 49°30'00.0"N 127°14'00.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-05)

(P)Porter une légende WCFA North 49°22'30.0"N 127°25'00.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-06)

(P)Porter une limite de zone dangereuse de tir joignant 49°15'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°40'00.0"W
49°00'00.0"N 127°00'00.0"W
49°12'18.0"N 127°00'00.0"W
et 49°15'00.0"N 127°02'30.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-07)

(P)Porter la légende WCFA South 49°07'30.0"N 127°25'00.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-08)

(P)Porter 49°40'00.0"N 125°47'00.0"W

EXERCISE AREA WP

Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Tofino Traffic on VHF Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP

Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Tofino Traffic par radio VHF, voie 74.

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-09)

L/C3604 - Nootka Sound to/à Quatsino Sound - Nouvelle édition - 06-NOV-1987 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. 10-NOV-2000
Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46132 de 49°43'54.0"N 127°55'21.0"W
à 49°44'18.7"N 127°55'48.5"W
(P2000211) LL(87.5) MPO(6200985-01)

23-MAR-2001 LNM/D. 09-MAR-2001
(P)Rayer la limite de la zone dangereuse de tir joignant 49°47'45.0"N 128°50'00.0"W
49°41'00.0"N 128°20'00.0"W
et 50°08'00.0"N 128°20'00.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6201014-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Rayer la légende CYD 111 49°57'06.0"N 128°34'12.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.
MPO(6201014-02)

(P)Rayer la limite de la zone dangereuse de tir entre 49°41'00.0"N 128°20'00.0"W
et 49°32'00.0"N 127°31'30.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition de cette carte.
MPO(6201014-03)

(P)Rayer la légende CYD 110 49°45'24.0"N 127°56'06.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine Nouvelle édition.
MPO(6201014-04)

3726 - Laredo Sound and Approaches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu

09-MAR-2001 LNM/D. 15-SEP-2000
Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS FI(5)Y marquée 46185 de 52°24'24.0"N 129°47'00.0"W
à 52°24'36.0"N 129°47'06.0"W
(P2000220) LL(621.5) MPO(6200992-01)

3728 - Milbanke Sound and Approaches/et les Approches - Nouvelle édition - 05-FEV-1982 - Nad 1927

23-MAR-2001 LNM/D. 03-NOV-2000
ANNULE 6 brasses 52°13'51.9"N 128°26'38.2"W
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-01)

ANNULE 14 brasses au Sud près de (6201011-1)
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-02)

ANNULE 9 brasses avec 3 brasses 52°09'06.7"N 128°29'54.8"W
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-03)

ANNULE 10 brasses avec 1 3/4 brasses 52°08'59.2"N 128°27'05.1"W
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-04)

ANNULE 4 brasses 52°08'47.7"N 128°28'28.4"W
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-05)

ANNULE 10 brasses à l'Ouest près de (6201011-5)
Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé.
L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.
MPO(6201011-06)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	2 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.	52°08'43.3"N 128°29'13.0"W <i>MPO(6201011-07)</i>
ANNULE	3 3/4 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.	52°08'24.1"N 128°31'14.3"W <i>MPO(6201011-08)</i>
ANNULE	11 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.	au Nord près de (6201011-8) <i>MPO(6201011-09)</i>
ANNULE	4 3/4 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.	52°08'16.5"N 128°29'57.1"W <i>MPO(6201011-10)</i>
ANNULE	3 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 693(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 744/99.	52°06'53.5"N 128°25'06.9"W <i>MPO(6201011-11)</i>
3787 - Queens Sound to/à Seaforth Channel - Nouvelle édition - 29-JUL-1977 - Nad 1927		
23-MAR-2001		LNM/D. 03-NOV-2000
ANNULE	3 brasses 2 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°14'18.6"N 128°26'27.2"W <i>MPO(6201012-01)</i>
ANNULE	1 brasse 2 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°14'00.1"N 128°26'53.6"W <i>MPO(6201012-02)</i>
ANNULE	6 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°13'51.9"N 128°26'38.2"W <i>MPO(6201012-03)</i>
ANNULE	2 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°13'43.2"N 128°26'33.7"W <i>MPO(6201012-04)</i>
ANNULE	2 brasses 1 pied Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°11'24.5"N 128°28'23.7"W <i>MPO(6201012-05)</i>

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	2 brasses 3 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°11'05.6"N 128°30'06.8"W
		<i>MPO(6201012-06)</i>
ANNULE	2 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°10'30.9"N 128°30'54.9"W
		<i>MPO(6201012-07)</i>
ANNULE	2 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°10'12.5"N 128°31'17.1"W
		<i>MPO(6201012-08)</i>
ANNULE	4 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'55.1"N 128°31'41.1"W
		<i>MPO(6201012-09)</i>
ANNULE	6 brasses 1 pied Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'42.2"N 128°32'34.9"W
		<i>MPO(6201012-10)</i>
ANNULE	1 brasse 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'31.6"N 128°31'50.9"W
		<i>MPO(6201012-11)</i>
ANNULE	10 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Sud-ouest près de (6201012-11)
		<i>MPO(6201012-12)</i>
ANNULE	roche à fleur d'eau Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'16.8"N 128°32'11.8"W
		<i>MPO(6201012-13)</i>
ANNULE	0 brasse 5 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'14.2"N 128°32'16.8"W
		<i>MPO(6201012-14)</i>
ANNULE	3 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°09'06.7"N 128°29'54.8"W
		<i>MPO(6201012-15)</i>
ANNULE	9 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Sud-est près de (6201012-15)
		<i>MPO(6201012-16)</i>

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	1 brasse 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'59.2"N 128°27'05.1"W <i>MPO(6201012-17)</i>
ANNULE	0 brasse 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'50.7"N 128°29'18.5"W <i>MPO(6201012-18)</i>
ANNULE	4 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	à l'Ouest de (6201012-18) <i>MPO(6201012-19)</i>
ANNULE	4 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'47.7"N 128°28'28.4"W <i>MPO(6201012-20)</i>
ANNULE	1 brasse Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'46.9"N 128°32'12.9"W <i>MPO(6201012-21)</i>
ANNULE	2 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'43.3"N 128°29'13.0"W <i>MPO(6201012-22)</i>
ANNULE	7 brasses 3 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Nord-est près de (6201013-22) <i>MPO(6201013-01)</i>
ANNULE	2 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'40.7"N 128°29'45.9"W <i>MPO(6201013-02)</i>
ANNULE	8 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Nord près de (6201013-24) <i>MPO(6201013-03)</i>
ANNULE	3 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'33.8"N 128°32'23.9"W <i>MPO(6201013-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	3 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'24.1"N 128°31'14.3"W <i>MPO(6201013-05)</i>
ANNULE	3 brasses 2 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'21.3"N 128°31'34.6"W <i>MPO(6201013-06)</i>
ANNULE	4 brasses 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°08'16.5"N 128°29'57.1"W <i>MPO(6201013-07)</i>
ANNULE	1 brasse 5 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°07'14.4"N 128°25'35.2"W <i>MPO(6201013-08)</i>
ANNULE	0 brasse 4 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°07'11.5"N 128°30'38.9"W <i>MPO(6201013-09)</i>
ANNULE	5 brasses 3 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Nord-est près de (6201013-31) <i>MPO(6201013-10)</i>
ANNULE	3 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°06'53.5"N 128°25'06.9"W <i>MPO(6201013-11)</i>
ANNULE	0 brasse 1 pied Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°06'35.6"N 128°26'13.5"W <i>MPO(6201013-12)</i>
ANNULE	5 brasses 5 pieds Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	52°06'23.1"N 128°25'36.4"W <i>MPO(6201013-13)</i>
ANNULE	12 brasses Par cette annulation, l'avis préliminaire 695(P)/97 est annulé. L'information fut incorporée dans l'annexe graphique annoncée dans l'avis 743/99.	au Sud près de (6201013-35) <i>MPO(6201013-14)</i>

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

3802 - Dixon Entrance - Nouvelle édition - 24-NOV-1989 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. 05-MAY-2000
Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46145 de 54°22'56.0"N 132°25'43.0"W
à 54°23'01.1"N 132°26'54.0"W
(P2000179) LL(801) MPO(6200981-01)

L/C3853 - Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound - Nouvelle édition - 02-MAR-1990 - Nad 1927

09-MAR-2001 LNM/D. (557-1999)
Déplacer la bouée lumineuse jaune ODAS/SADO FI(5)Y marquée 46147 de 51°49'38.0"N 131°12'04.0"W
à 51°49'42.0"N 131°13'30.0"W
(P2000217) LL(769.5) MPO(6200990-01)

5800 - James Bay - Nouvelle édition - 19-JUL-1974 - Positionnement astronomique

02-MAR-2001 LNM/D. (773-1991)
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A), 51°26'04.5"N 080°15'56.4"W
marquée M
(D2001001) LL(2625) MPO(6601409-01)

Rayer la balise répondeuse radar 51°29'34.5"N 080°26'59.7"W
(D2001004) MPO(6601412-01)

5860 - Approaches to Moose River - Nouvelle édition - 30-SEP-1966 - Positionnement par triangulation

02-MAR-2001 LNM/D. (844-1990)
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A), 51°26'04.0"N 080°15'56.7"W
marquée M
(D2001001) LL(2625) MPO(6601409-01)

Rayer la bouée conique de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée M6 51°21'31.0"N 080°24'13.8"W
(D2001002) LL(2627) MPO(6601410-01)

Rayer la bouée plate de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée M5 51°23'24.0"N 080°22'03.0"W
(D2001003) LL(2628) MPO(6601411-01)

Rayer la balise répondeuse radar 51°29'34.0"N 080°27'00.0"W
(D2001004) MPO(6601412-01)

6369 - Yellowknife - Nouvelle édition - 24-MAI-1985

23-MAR-2001 LNM/D. (77-1997)
Porter une bouée d'amarrage sphérique, orange et blanche, marquée "Priv" 324°, 215m NW de la roche à fleur
d'eau située à l'extrémité Sud de
Jolliffe Island.
(A2000020) MPO(6601385-01)

Porter une bouée d'amarrage sphérique, orange et blanche, marquée "Priv" 313°, 250m NW de la roche à fleur
d'eau située à l'extrémité Sud de
Jolliffe Island.
(A2000021) MPO(6601386-01)

7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JAN-1979 - Nad 1927

02-MAR-2001 LNM/D. (53-1997)
Porter un feu FI RWG 68°48'37.2"N 051°13'42.0"W
MPO(6601408-01)

Porter une balise répondeuse radar 60°45'51.0"N 047°34'12.0"W
MPO(6601413-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C7011 - HUDSON STRAIT/DETROIT D'HUDSON TO/A GRONLAND - Nouvelle édition - 02-SEP-1983 - Photographie
aérienne non contrôlée**

02-MAR-2001

Porter une balise répondeuse radar

LNMD. (295-1997)

60°45'51.0"N 047°34'12.0"W

MPO(6601413-01)

7661 - WORKBOAT PASSAGE - Carte Nouvelle - 14-MAR-1986 - Nad 1927

23-MAR-2001

Porter une bouée plate d'amarrage, orange et blanche, marqué "Priv"

LNMD. (558-1994)

69°34'09.6"N 139°15'35.4"W

(A2000027) MPO(6601387-01)

7663 - KUGMALLIT BAY - Nouvelle édition - 25-AVR-1997 - NAD 1983

23-MAR-2001

Déplacer le feu ainsi que le réflecteur radar et le racon

de 69°56'53.1"N 131°27'00.8"W

à 69°56'46.7"N 131°26'59.3"W

(A2000028) LL(2518) MPO(6601388-01)

7663 - MCKINLEY BAY - Nouvelle édition - 25-AVR-1997 - NAD 1983

23-MAR-2001

Déplacer le feu ainsi que le réflecteur radar et le racon

de 69°56'53.1"N 131°27'00.8"W

à 69°56'46.7"N 131°26'59.3"W

(A2000028) LL(2518) MPO(6601388-01)

PARTIE 4 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Page 56 — Paragraphe 70, ligne 4

Supprimer: haut, s'élève

Remplacer par: haut et 18 m (59 pi) d'altitude, munie d'un réflecteur radar, est placée

(C2001-004.1)

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Page ix — Dernière ligne de la colonne de gauche

Supprimer: bimensuelles

Remplacer par: mensuelles

(C2001-019.1)

Page ix — Colonne de droite, lignes 16 à 19

Supprimer: «au Directeur ... V8L 4B2.»

Remplacer par: à l'Hydrographe fédéral, Service hydrographique du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0E6.

(C2001-019.2)

Page xiv — Colonne de droite, ligne 3 – après «côtières,»

Insérer: services de communications maritimes, services de trafic maritime;

(C2001-019.3)

Page 3 — Paragraphe 52, dernière ligne

Page 7 — Paragraphe 118, lignes 3 et 4

Page 9 — Paragraphe 158, ligne 7

Page 11 — Paragraphe 212, dernière ligne

Page 12 — Paragraphe 244, dernière ligne

Supprimer: *Avis aux navigateurs*

Remplacer par: *Aides radio à la navigation maritime*

(C2001-019.4)

Page 3 — Paragraphe 51, lignes 6 et 9

Supprimer: *Inuvik Coast Guard Radio*

Remplacer par: le Centre SCTM de Inuvik

(C2001-020.1)

Page 6 — Après le paragraphe 102

Insérer: 102.1 Une **bouée d'amarrage** privée est mouillée à 1,7 mille au NE de la balise sur Welles Point.

(C2001-020.2)

Page 7 — Paragraphe 117, ligne 5

Supprimer: la station radio de la Garde côtière Inuvik

Remplacer par: le Centre SCTM de Inuvik

(C2001-020.1)

Page 115 — Paragraphe 32, ligne 2

Supprimer: 017½°

Remplacer par: 016°

(C2001-020.3)

PARTIE 4 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 115 — Paragraphe 32, lignes 3 et 5
Ligne 3 — Supprimer: 6 m (20 pi)
 Remplacer par: 5 m (16 pi)
Ligne 5 — Supprimer: 15 m (49 pi)
 Remplacer par: 14 m (46 pi)

(C2001-020.4)

Page 115 — Paragraphe 32, lignes 8 et 9
Supprimer: près de l'axe de
Remplacer par: sur

(C2001-020.5)

Page 141 — Paragraphe 149, ligne 2 – après «(30 pi)»
Insérer: , altitude 18 m (59 pi)

(C2001-003.1)

Page 143 — Paragraphe 153, lignes 1 et 2
Supprimer: 6,1 m (20 pi) d'eau, gît à 1,5 mille
Remplacer par: 6,8 m (22 pi) d'eau, gît à 2 milles

(C2001-003.2)

Page 143 — Paragraphe 157, ligne 7
Supprimer: Est
Remplacer par: Ouest

(C2001-003.3)

Page 144 — Paragraphe 162, ligne 3
Supprimer: 40 m (130 pi)
Remplacer par: 50 m (164 pi)

(C2001-003.4)

PARTIE 5 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
87.5	South Brooks - Bouée SADO lumineuse 46132	49 44 18.7 127 55 48.5	Fl(5) Y	20s	Jaune, marquée "46132". À longueur d'année. Carte:3604 Éd. 03/01 (P00-211)
134.2	Wickaninnish Bay - Bouée SADO lumineuse						Rayer du Livre. Carte:3603 Éd. 03/01 (P00-213)
176.5	Laperouse Bank - Bouée lumineuse (SADO) 46206	48 50 06.8 125 59 48.9	Fl(5) Y	20s	Jaune, marquée "46206". À longueur d'année. Carte:3602 Éd. 03/01 (P00-182)
177.5	South Nomad - Bouée lumineuse (SADO) 46036	48 21 18 133 56 18	Fl(5) Y	20s	Jaune, marquée "46036". À longueur d'année. Carte:3000 Éd. 03/01 (P00-178)
188 G5296	Whiffin Spit	Extrémité Est de l'épi, Sooke Inlet. 48 21 30.1 123 42 41.3	Q W	1s	6.6	7	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure. À longueur d'année. Cornet - Son 3s; sil. 27s Actionné au besoin par la station radio de la Garde côtière de Victoria. Carte:3411 Éd. 03/01 (P01-008)
251.3	Pat Bay - Bouée SADO lumineuse 46134	48 39 24.7 123 28 55.3	Fl(5) Y	10s	Jaune, marquée "46134". À longueur d'année. Carte:3441 Éd. 03/01 (P00-212)
288 G5394	Porlier Pass - Alignement	Sur Race Point, Galiano Island. 49 00 47.2 123 35 04.4	F Y		6.8	9	Tour cylindrique blanche. 4.1 À longueur d'année.
289 G5394.1		196°07' 445.2m du feu antérieur.	F Y		10.3	9	Tour carrée blanche. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 03/01 (P00-197)
373.2	Pitt Lake – Bouée lumineuse L20	49 22 55.2 122 33 45.1	Fl R	4s	Rouge, marquée "L20". À longueur d'année. Carte:3062 Éd. 03/01 (P01-005)
373.3	Pitt Lake – Bouée lumineuse L24						Rayer du Livre. Carte:3062 Éd. 03/01 (P01-007)
433.8 G5486.8	Dibuxante Point	Entrée Ouest de Gabriola Pass. 49 07 37 123 42 56.5	Q R	1s	6.4	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure. À longueur d'année. Carte:3475 Éd. 03/01 (P00-195)
459 G5523.8	Malibu Rapids	Entrée des rapides. 50 09 43.4 123 51 14.8	Q G	1s	5.5	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure. À longueur d'année. Carte:3514 Éd. 03/01 (P00-203)

PARTIE 5 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
PACIFIQUE							
480 G5573.8	Junction Point	Côté Est de Cortes Island. 50 08 23.5 124 53 35.8	Fl G	4s 8.8	5	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3555 Éd. 03/01 (P01-017)
481 G5571	Cortes Bay	50 03 46.5 124 55 30.1	Q R	1s 6.1	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3311 Éd. 03/01 (P01-016)
481.5 G5569	Spilsbury Point	Extrémité Nord de Hernando Island. 50 00 11.9 124 56 39.1	Q W	1s 6.1	6	Tour cylindrique blanche.	À longueur d'année. Carte:3311 Éd. 03/01 (P01-015)
482	<i>Sutil Point – Bouée à cloche lumineuse Q20</i>	<i>SW. de la pointe. 50 00 08.4 125 00 34.2</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "Q20".</i>	<i>À longueur d'année. Carte:3538 Éd. 03/01 (P01-013)</i>
483 G5570	Uganda Passage	Sur un rocher entre Shark Spit et Cortes Island. 50 05 37.3 125 02 16.2	Q R	1s 5.9	4	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3538 Éd. 03/01 (P00-204)
510	<i>Wilby Shoals - Bouée lumineuse P60</i>	<i>Au Sud des hauts- fonds. 49 58 57.3 125 09 10.2</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "P60".</i>	<i>À longueur d'année. Carte:3539 Éd. 03/01 (P01-014)</i>
514 G5583.5	Steep Island	Côté Ouest de l'île. 50 04 45 125 15 11.9	Q W	1s 6.7	6	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3540 Éd. 03/01 (P00-205)
556 G5628.6	Wedge Island	Sur l'île, entrée de Knight Inlet. 50 38 04.8 126 43 20.6	Q W	1s 10.4	6	Tour cylindrique blanche.	À longueur d'année. Carte:3546 Éd. 03/01 (P00-207)
565 G5635	Hardy Bay - Feu intérieur	SE. du quai. 50 43 07 127 28 53	Q R	1s 4.6	4	Mât; marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année. Carte:3548 Éd. 03/01 (P00-208)
621.5	<i>Hecate Strait - Bouée SADO lumineuse 46185</i>	<i>52 24 36 129 47 06</i>	<i>Fl(5) Y</i>	<i>20s</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune, marquée "46185".</i>	<i>À longueur d'année. Carte:3726 Éd. 03/01 (P00-220)</i>
734.5	<i>Hecate Strait - Bouée SADO lumineuse 46183</i>	<i>53 37 00 131 06 18</i>	<i>Fl(5) Y</i>	<i>20s</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune, marquée "46183".</i>	<i>À longueur d'année. Carte:3902 Éd. 03/01 (P00-218)</i>
769.5	<i>Moresby Sud - Bouée SADO lumineuse 46147</i>	<i>51 49 42 131 13 30</i>	<i>Fl(5) Y</i>	<i>20s</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune, marquée "46147".</i>	<i>À longueur d'année. Carte:3002 Éd. 03/01 (P00-217)</i>

PARTIE 5 – Édition 03/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

792 G5842	Masset Harbour - Entrée - Alignement	NW. de Rooney Point. 54 01 58.6 132 11 48.8	F Y	6.7	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire.	À longueur d'année.
792.1 G5842.1		165°40' 1534m du feu antérieur.	F Y	13.8	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire.	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 03/01 (P01-012)
801	Dixon Entrance - Bouée SADO lumineuse 46145	NNW. de la pointe Wiah. 54 23 01.1 132 26 54	Q G	1s	4.6	Jaune, marquée "46145". À longueur d'année. Carte:3802 Éd. 03/01 (P00-179)
807.1	Dixon Entrance, Ouest - Bouée SADO lumineuse 46205	54 09 54 134 16 54	F(5) Y	20s	Jaune, marquée "46205". À longueur d'année. Carte:3000 Éd. 03/01 (P00-222)
807.15	North Nomad - Bouée SADO lumineuse 46184	53 54 54 138 51 00	F(5) Y	20s	Jaune, marquée "46184". À longueur d'année. Carte:3000 Éd. 03/01 (P00-219)
807.17	Middle Nomad - Bouée SADO lumineuse 46004	50 55 49.8 136 05 43.2	F(5) Y	20s	Jaune, marquée "46004". À longueur d'année. Carte:3000 Éd. 03/01 (P00-214)
812	Moresby Island, Ouest - Bouée SADO lumineuse 46208	52 30 54 132 41 30	F(5) Y	20s	Jaune, marquée "46208". À longueur d'année. Carte:3002 Éd. 03/01 (P00-224)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.